

Effets financiers sur le Canton du Jura des mesures d'économies fédérales
Rémy Meury (CS-POP)

Le programme d'allègement budgétaire fédéral 2027 aura des conséquences énormes pour les cantons, et pour certaines institutions. Sans faire l'inventaire, et en se limitant à ce qui nous paraît essentiel, les économies auront des effets sur les contributions fédérales qui seront réduites pour

- la formation professionnelle et les hautes écoles ;
- les subsides aux primes LAMal ;
- les transports régionaux ;
- la durée des forfaits globaux pour l'asile ;
- l'encouragement de l'enfance et de la jeunesse ;
- l'encouragement du sport.

D'autres éléments viendront s'ajouter à cette liste, non exhaustive, je le rappelle, comme l'application de l'imposition individuelle, la réforme du financement des soins, ou la suppression de la valeur locative.

Récemment, le canton du Valais a fait adopter pour le seul financement des écoles tertiaires une enveloppe de 151,5 millions. Ce crédit-cadre a été adopté à l'unanimité par le Grand Conseil valaisan.

Comme nous entrons dans une nouvelle législature, nous demandons au Gouvernement, pour la période 2027 à 2030 :

1. **S'il peut chiffrer les coûts supplémentaires à sa charge pour les différentes mesures citées ci-dessus ?**
2. **S'il envisage de reporter une part de ces charges supplémentaires sur les communes, voire sur une partie de la population, comme les étudiants pour ce qui touche à la formation ?**
3. **S'il a déjà envisagé des solutions de financement de ces nouvelles charges liées, comme l'adoption de crédits-cadres spécifiques, comme dans le Valais ?**
4. **S'il entend s'allier à d'autres cantons pour ramener à la raison leurs élus aux Chambres fédérales afin que le mauvais pli de reporter des charges sur les cantons soit corrigé au plus vite ?**

Rémy Meury (CS-POP)

Co-signataires

- Christophe Schaffter (CS-POP)
 - Raphaël Breuleux (Verts)
 - Ivan Godat (Verts)
 - Pauline Godat (Verts)

- Sonia Burri-Schmassmann (Verts)
- Sophie Burri (Verts)
- Brice Prudat (Verts)
- Joël Godat (Verts)

Intervention déposée officiellement le 07 mai 2026